

NATATION ESTIVALE

Sommaire

Le mot du président	2
Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale	3
Classement national des clubs de natation estivale.....	5
Coupe Régionale interclubs Juniors 1 et moins.....	8
Coupe Régionale interclubs toutes catégories.....	10
XXIIIe Coupe de France de natation estivale	12
IIeme Critérium national de natation estivale.....	15

Le mot du président

La saison dernière, en complément de la traditionnelle Coupe de France, nous avons créé le 1^{er} critérium national de natation estivale qui a rassemblé plus de 200 participants. Ce fut une belle première édition à Pierrelatte. Pour la 2^{ème} édition nous vous attendons encore plus nombreux en Pays de la Loire.

En effet, le critérium offre une nouvelle échéance nationale à destination des compétiteurs d'été ; qu'ils soient issus des régions historiques mais aussi à destination des compétiteurs estivaux issus de nouvelles ligues.

La natation estivale évolue et nous avons tenu compte de vos remarques pour l'élaboration de ce règlement 2020 notamment concernant les récompenses en faveur des participants du critérium, du nombre d'épreuves pouvant être concourues, du programme, du classement du « Trophée Élite » du classement national des clubs...

Ces évolutions sont autant d'atouts nécessaires au développement de la natation estivale qui doit s'ouvrir à de plus amples pratiquants et compétiteurs.

Bonne saison à tous.

Joël PINEAU
*Président de la commission fédérale
des activités estivales*

Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale

■ Généralités

Tous les clubs affiliés à la FFN avec l'affiliation annuelle peuvent saisir des licences « compétiteur été » entre le 1er juin 2020 et le 15 septembre 2020. Les clubs peuvent saisir des licences « Natation pour tous » avant le 1^{er} juin puis faire la migration vers une licence « compétiteur été » à partir de cette date.

Les clubs ayant une affiliation animation ne peuvent pas participer au programme sportif. De même, seuls les licenciés ayant une licence « compétiteur été » peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

Les licenciés « compétiteurs été » peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1er juin et le 15 septembre.

■ Période

La période estivale débute le 1^{er} juin 2020 et se termine le 15 septembre 2020.

■ Dénomination

Les clubs ayant une activité compétitive en période estivale sont dénommés « clubs de natation estivale » dans le reste du document pour faciliter la lecture.

■ ENF

Les filles nées en 2010 et après et les garçons nés en 2009 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble des tests ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour s'engager dans les différentes compétitions du programme sportif.

■ Transfert / Migration

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas nagé en compétition entre le 16 septembre 2019 et le 31 mai 2020. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 16 septembre 2019 et le 31 mai 2020.

■ Ouverture

Pour favoriser la pratique des licenciés de territoires n'ayant pas de programme de natation estivale, il est demandé aux ligues et aux comités départementaux de natation estivale de proposer des compétitions « Open ».

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

■ Les catégories d'âges

Saison 2019-2020 (du 16 septembre 2019 au 15 septembre 2020)					
Catégories		Dames		Messieurs	
Avenirs	Avenirs	10 ans et moins	2010 et après	11 ans et moins	2009 et après
Jeunes	Jeunes 1	11 ans	2009	12 ans	2008
	Jeunes 2	12 ans	2008	13 ans	2007
	Jeunes 3	13 ans	2007	14 ans	2006
Juniors	J1	14 ans	2006	15 ans	2005
	J2	15 ans	2005	16 ans	2004
	J3	16 ans	2004	17 ans	2003
	J4	17 ans	2003	18 ans	2002
Seniors	Seniors	18 ans et plus	2002 et avant	19 ans et plus	2001 et avant

Filles	Année de naissance	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
	« Classification »	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +	
Catégorie		JEUNES			JUNIORS				SENIORS	
		Jeunes 1	Jeunes 2	Jeunes 3	J1	J2	J3	J4		
Garçons	« Classification »	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +	
	Année de naissance	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000

Classement national des clubs de natation estivale

L'organisation du classement national des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite, un classement individuel basé sur le niveau de performance des compétiteurs.

1 - Le classement des compétitions par équipe

■ Les compétitions concernées

Les interclubs Juniors 1 et moins et les interclubs toutes catégories.

■ Principe

Le premier club au classement national cumulé de points par interclub totalise 2.000 points.

Exemple : suite aux interclubs Juniors 1 et moins, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 2.000 points. De même pour les interclubs toutes catégories.

Ainsi, le premier club aux interclubs Juniors 1 et moins marque autant de points que le premier club aux interclubs toutes catégories.

■ Mode de calcul

- 2.000 points au 1^{er}
- Du 2^e au 11^e - 50 points de moins par place.
- Du 12^e au 31^e - 20 points de moins par place.
- Du 32^e au 101^e - 10 points de moins par place.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

■ Les supports concernés

Pour les épreuves au programme du critérium, cette compétition est la référence nationale. Pour les autres épreuves, les rankings nationaux seront utilisés à l'issue de la saison 2019-2020.

■ Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs de natation estivale prend en compte les performances réalisées sur le critérium national pour les épreuves qui sont à son programme et les rankings pour les autres épreuves.

■ Mode de calcul

Un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème suivant.

Pour les épreuves au programme du critérium, c'est le classement sur ces épreuves qui permet l'attribution du nombre de points.

Pour les épreuves qui ne sont pas au programme du critérium, les rankings seront utilisés. Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs de chaque ligue et au programme sportif fédéral de natation estivale, dont les résultats sont remontés sur le serveur fédéral, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte. Pour les performances réalisées en bassin de 25 m, ces dernières seront converties en bassin de 50 m à partir de la table de conversion dédiée (annexe 1).

■ Le barème du classement du Trophée Élite

Pour les épreuves qui sont au programme du critérium :

1^{er}: 60 points ; 2^e: 44 pts ; 3^e: 38 pts ; 4^e: 35 pts ; 5^e: 34 pts ; 6^e: 33 pts ; 7^e: 32 pts ; 8^e: 31 pts ; 9^e: 30 pts ; 10^e: 29 pts ; 11^e: 28 pts ; 12^e: 27 pts ; 13^e: 26 pts ; 14^e: 25 pts ; 15^e: 24 pts ; 16^e: 23 pts ; 17^e: 22 pts ; 18^e: 21 pts ; 19^e: 20 pts ; 20^e: 19 pts.

Pour les épreuves qui ne sont pas au programme du critérium :

1^{er}: 40 points ; 2^e: 32 pts ; 3^e: 28 pts ; 4^e: 26 pts ; 5^e: 24 pts ; 6^e: 23 pts ; 7^e: 22 pts ; 8^e: 21 pts ; 9^e: 20 pts ; 10^e: 19 pts ; 11^e: 18 pts ; 12^e: 17 pts ; 13^e: 16 pts ; 14^e: 15 pts ; 15^e: 14 pts ; 16^e: 13 pts ; 17^e: 12 pts ; 18^e: 11 pts ; 19^e: 10 pts ; 20^e: 9 pts.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

3 - Le classement des clubs à partir des performances des compétiteurs

■ Les compétitions concernées

Toutes les compétitions des calendriers régionaux et départementaux en période estivale, sans oublier la Coupe de France estivale et le critérium national.

■ Principe

Seule la meilleure performance par nageur(se) est comptabilisée.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

■ Grille de calcul

Niveau	Bassin de 25m	Bassin de 50m
	Pts	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition	10	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40	60
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80	120
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160	240

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

<ul style="list-style-type: none">■ Date laissée à l'initiative des ligues régionales (période estivale)■ 2 à 4 réunions sur un ou deux jours consécutifs	<h2>Coupe Régionale interclubs Juniors 1 et moins</h2>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale■ Bassin : 25 m■ <i>Compétition référencée</i>
--	---	---

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : 2006 et après pour les filles 2005 et après pour les garçons	<ul style="list-style-type: none">■ Équipes de 4 à 5 nageurs par équipe de club
--	---

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Avec strictement les mêmes objectifs que les clubs faisant de la compétition en « hiver », les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs Juniors 1 et moins des clubs ayant une activité compétitive estivale qui intervient dans le classement national des clubs ayant une activité compétitive en période estivale.

Date de la compétition

Durant la période de la saison estivale.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative des ligues régionales.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (8 en filles et 8 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages individuel.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs, un seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de quatre nageurs, chaque nageur s'engage aux deux relais et à deux épreuves individuelles.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum deux épreuves individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe seulement si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs minimum). Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application extraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin, masculin et général seront publiés.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

<ul style="list-style-type: none">■ Date laissée à l'initiative des ligues régionales (période estivale)■ 2 à 4 réunions sur un ou deux jours consécutifs	<h2>Coupe Régionale interclubs toutes catégories</h2>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale.■ Bassin : 25 m ou 50 m■ <i>Compétition référencée</i>
--	--	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons	<ul style="list-style-type: none">■ Équipes de 5 à 6 nageurs par équipe de club
---	---

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs natation estivale, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs de natation estivale qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (10 en filles et 10 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs, un seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum deux épreuves individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum).

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application extraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin, masculin et général seront publiés.

À l'issue de la saison sportive et après les championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2020 toutes catégories.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

<ul style="list-style-type: none">■ Les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 août 2020■ 3 ou 4 réunions	<h2>XXIII^e Coupe de France de natation estivale</h2>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : A définir■ Bassin : 50 m (minimum 6 couloirs)■ <i>Compétition référencée</i>
---	--	---

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : Juniors <p>Filles : J1/J2 (2006-2005), J3/J4 (2004-2003) Garçons : J1/J2 (2005-2004), J3/J4 (2003-2002)</p>	<ul style="list-style-type: none">■ Nageurs et nageuses sélectionnés par les ligues■ Compétition par équipes régionales
---	--

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 17/08/2020 au 25/08/2020■ Liste des engagés : 26/08/2020■ Réunion technique : 28/08/2020 – 11h00 (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Les clubs de natation estivale bénéficient, eux aussi, de l'organisation d'une Coupe de France estivale des Ligues réservée aux catégories Juniors.

Elle est traditionnellement programmée durant le dernier week-end du mois d'août.

Du fait de la réorganisation territoriale, les nouvelles ligues, Occitanie et Nouvelle Aquitaine pourront présenter 1 ou 2 sélections, 1 seule sélection pour les autres ligues.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (8 en filles et 8 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon.

Classement au temps.

Épreuves de relais

4 x 100 m nage libre mixte, 4 x 100 m 4 nages filles et garçons, 4 x 50 m nage libre filles et garçons et 8 x 50 m nage libre mixte.

Les séries des épreuves individuelles et relais sont élaborées à partir des temps d'engagement (les temps d'engagement apparaîtront sur les fiches). *Classement au temps.*

La course des remplaçants se tiendra le samedi 29 et sera abordée lors de la réunion technique du vendredi 28. 4 épreuves possibles en filles et en garçons : 100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse et 100 m papillon.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les sélections territoriales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés « compétiteurs été » dans les clubs affiliés annuellement. Pour les nageurs étrangers qui résident, en France, seulement pendant les vacances d'été, la ligue régionale concernée assume la responsabilité de la sélection du ou des nageurs.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

Mode de sélection

Pour les équipes de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, il leur est laissé le choix de présenter 1 ou 2 équipes. Les autres ligues régionales ne présenteront qu'une sélection.

Les compositions d'équipes sont laissées à l'initiative des ligues. Chaque sélection est composée de 16 nageurs, 8 filles (quatre 2006 ou 2005, quatre 2004 ou 2003) et 8 garçons (quatre 2005 ou 2004, quatre 2003 ou 2002).

Chaque sélection peut choisir quatre remplaçants au maximum. Ces derniers pourront participer à la course des remplaçants (hors concours) s'ils n'ont pas réalisé les temps de qualification des épreuves du critérium.

Chaque sélection présente 2 nageurs et 2 nageuses (1 J1/J2 et 1 J3/J4) à chaque épreuve individuelle de 50m et de 100m. Chaque nageur(se) nage 2 épreuves individuelles, un 50m et un 100m plus les relais.

4 relais sont au programme :

- 4 x 100 4N (100m par nage) : 1 relais en fille J1/J2, un relais en fille J3/J4, un relais en garçon J1/J2 et un relais en garçon J3/J4
- 4 x 50 NL : 1 relais en fille J1/J2, un relais en fille J3/J4, un relais en garçon J1/J2 et un relais en garçon J3/J4
- 8 x 50 NL mixte : 4 filles (2 Filles J1/J2, 2 Filles J3/J4) + 4 garçons (2 Garçons J1/J2, 2 Garçons J3/J4)
- 4 x 100 NL mixte : 2 filles (1 Fille J1/J2, 1 Fille J3/J4) + 2 garçons (1 Garçon J1/J2, 1 Garçon J3/J4)

Modalités d'engagements

Laissé à l'initiative des ligues régionales, via l'interface de l'application extraNat. De plus, les responsables de ligue devront faire parvenir par courriel à la Ligue Régionale organisatrice, ainsi qu'au comité local d'organisation de la ville désignée, les documents suivants :

- Le mercredi 26 août 2020 au plus tard : la liste nominative des personnes composant la ou les délégations territoriales (nageurs, dirigeants et remplaçants) ;
- A la réunion technique du vendredi 28 août 2020, la confirmation ou modification de la composition des équipes de relais et les modifications d'équipe sur les formulaires adéquats (formulaires téléchargeables sur extraNat pocket). Il n'y aura plus de changement d'engagement individuel à l'issue de cette réunion.
- Les modifications des relais seront possibles jusqu'à ¼ heure avant le début de la réunion concernée,
- La compétition commencée, un nageur ou une nageuse blessé(e) pourra être remplacé(e), sur présentation d'un certificat médical. Pour les autres cas, le directeur technique national ou son représentant, en accord avec le président ou son délégué de la commission natation estivale, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire. Le nageur remplacé ne pourra plus participer à la suite de la compétition, y compris la course des remplaçants.

Aucun frais d'engagement n'est perçu.

Classement spécifique à la compétition

L'attribution des points se fait à la place, avec comme référence le nombre d'équipes présentes. La première place par épreuve se voit attribuer un nombre de points égal à : $2 \times N^* + 2$, la seconde $2 \times N$, la troisième $2 \times N - 1$, la quatrième $2 \times N - 2$, etc. Les points des relais sont doublés. * = Nombre d'équipes présentes.

Un nageur qui abandonnerait ou qui serait disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais.

Il y aura un classement « J1/J2 filles », un classement « J1/J2 garçons », un classement « J3/J4 filles », un classement « J3/J4 garçons » et un classement général mixte toutes catégories.

Les deux relais mixtes (8 x 50 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) sont pris en compte uniquement dans le classement général final. En cas d'égalité de points, les points obtenus par ces relais départageront les équipes pour le classement général.

Pour les classements par catégories, ce sont les points obtenus dans les relais de la catégorie (4 x 100 4N et 4 x 50 NL) qui départagent les équipes.

Récompenses

Sept coupes seront affectées par la FFN :

- une coupe à la première sélection au classement « J1/J2 filles » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J1/J2 garçons » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J3/J4 filles » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J3/J4 garçons » ;
- une coupe à la première sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la deuxième sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la troisième sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories).

La Ligue Régionale et/ou le Comité d'organisation peuvent compléter ces récompenses, mais aucune récompense individuelle (récompenses de podiums ou de classement à la table de cotation) n'est autorisée autre que celle prévue dans le cadre du critérium national.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

Programme et horaires

Le programme est commun au critérium individuel (voir en page 17).

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

<ul style="list-style-type: none">■ Les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 août 2020■ 4 réunions	<i>II^{eme} Critérium national de natation estivale</i>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : A définir■ Bassin : 50 m (minimum 6 couloirs)■ <i>Compétition référencée</i>
--	--	---

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : Jeunes 3, Juniors et Seniors <p>Filles : Nées en 2007 et avant Garçons : Nés en 2006 et avant</p>	<ul style="list-style-type: none">■ Compétition individuelle
---	--

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 17/08/2020 au 25/08/2020■ Liste des engagés : 26/08/2020	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Contenu du programme

Épreuves (11 en filles et 11 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps ; en intégrant les épreuves de la Coupe de France de natation estivale concernées.

Les 50 m et les 100m sont à la fois inscrits au programme de la Coupe de France de natation estivale et au critérium national.

Pour le 400 m nage libre, l'organisateur se réserve le droit de faire nager deux nageurs par ligne (sauf pour la série la plus rapide).

NB : Dans un souci d'équité sportive vis-à-vis des nageurs de la Coupe de France, la règle des deux départs s'applique pour cette compétition.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils auront réalisé le temps de la grille de temps (annexe 2, page 19). Si un nageur est qualifié sur une seule épreuve, il pourra s'engager sur une épreuve complémentaire de son choix, à condition de participer à celle ou il s'est qualifié.

Les nageurs(euses) sélectionné(e)s en équipe « Coupe de France » bénéficient de la possibilité de nager les épreuves individuelles de leur choix, en accord avec le responsable de la délégation de la Coupe de France, s'ils ont réalisé le temps de la grille de qualification.

Les nageurs(euses) sélectionné(e)s en équipe « Coupe de France » sont pris en compte dans le classement du critérium, même s'ils n'ont pas réalisé les temps de qualification.

Mode de qualification

Toutes les performances établies entre le 1er juin et 23 août 23h59 par des nageurs ayant uniquement une licence compétiteur été pourront être prises en compte pour la qualification au critérium national.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

Modalités d'engagements

Les clubs ne peuvent engager que des nageurs ayant une licence « compétiteur été » et ayant réalisé les temps de qualification.

Engagements

Les engagements individuels au critérium national sont de 5€ par épreuve.

Classement spécifique à la compétition

Le classement est individuel au temps par catégorie.

Récompenses

Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve pour les catégories Jeunes 3, Juniors J1/J2, Juniors J3/J4 et Seniors.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

Programme de la Coupe de France et du Critérium national

Vendredi après-midi	Samedi matin	Samedi après-midi	Dimanche matin
<p>Echauffement 15H00</p> <p>Evacuation 16H15</p> <p>Défilé des officiels Marseillaise</p> <p>Début 16H30 200 4N F critérium 200 4N G critérium</p> <p>Pause 15 minutes 400 NL F critérium 400 NL G critérium</p>	<p>Echauffement 8H00</p> <p>Evacuation 9H15</p> <p>Mot aux capitaines Défilé des officiels</p> <p>Début 9H30 4x100 NL mixte 100 B F 100 B G</p> <p>Pause 15 minutes 50 D F 50 D G 100 NL F 100 NL G</p>	<p>Echauffement 14H15</p> <p>Evacuation 15H15</p> <p>Défilé des officiels Défilé des équipes Marseillaise Echange des cadeaux des capitaines</p> <p>Début 15H45 4x50 NL coupe (Filles / Garçons) par catégorie</p> <p>Pause 10 minutes 100 D F 100 D G 200 NL F critérium 200 NL G critérium 50 P F 50 P G</p> <p>Pause 10 minutes 4x100 4N (Filles / Garçons) par catégorie</p>	<p>Echauffement 8H00</p> <p>Evacuation 9H15</p> <p>Défilé des officiels Défilé bénévoles</p> <p>Début 9H30 50 NL F 50 NL G 100 P F 100 P G 50 B F 50 B G</p> <p>Pause 15 minutes 8x50 NL mixte</p> <p>Remise récompenses CDF</p>

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

ANNEXE 1 : TABLE DE CONVERSION FFN BASSIN DE 25m => BASSIN DE 50m

Veillez trouver ci-après le tableau des majorations, par épreuve, des performances réalisées en bassin de 25m pour obtenir son « équivalent » en bassin de 50m.

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m.

EPREUVES	MAJORATION	
	FILLES	GARCONS
50m nage libre	0"70	0"70
100m nage libre	1"20	1"50
200m nage libre	2"90	3"60
400m nage libre	6"20	7"70
800m nage libre	12"90	15"90
1500m nage libre	24"50	30"10
50m Dos	1"30	1"50
100m Dos	2"30	3"00
200m Dos	5"40	6"90
50m Brasse	0"70	1"10
100m Brasse	1"90	2"50
200m Brasse	4"50	5"90
50m Papillon	0"60	0"70
100m Papillon	1"40	1"40
200m Papillon	3"30	3"30
200m 4 Nages	3"40	4"10
400m 4 Nages	7"50	9"00

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2020

ANNEXE 2 : GRILLE DE QUALIFICATION TOUS BASSIN

Filles

Epreuves	13 ANS (2007)	14 ANS (2006)	15 ANS (2005)	16 ANS (2004)	17 ANS (2003)	18 ANS ET PLUS (2002 ET AVANT)
50 NL	34"18	32"88	32"02	31"82	31"11	30"31
100 NL	1'14"72	1'13"46	1'11"02	1'10"60	1'09"06	1'07"20
200 NL	2'56"96	2'51"41	2'45"07	2'40"75	2'37"88	2'33"21
400 NL	6'23"78	6'08"23	5'46"85	5'43"64	5'41"35	5'33"80
50 D	41"75	40"67	39"17	38"71	38"02	37"27
100 D	1'28"80	1'26"56	1'25"78	1'23"52	1'22"85	1'20"80
50 B	45"31	44"45	43"14	42"65	41"59	40"51
100 B	1'37"50	1'34"72	1'33"03	1'32"15	1'31"89	1'29"01
50 P	39"77	38"25	37"16	36"78	35"89	34"51
100 P	1'35"74	1'32"90	1'27"32	1'26"96	1'25"52	1'24"01
200 4N	3'13"51	3'10"56	3'08"21	3'03"76	2'59"57	2'57"20

Garçons

Epreuves	14 ANS (2006)	15 ANS (2005)	16 ANS (2004)	17 ANS (2003)	18 ANS (2002)	19 ANS ET PLUS (2001 ET AVANT)
50 NL	30"18	28"89	27"88	27"45	26"75	25"76
100 NL	1'08"15	1'04"98	1'02"16	1'01"73	1'00"93	58"41
200 NL	2'35"89	2'28"08	2'24"48	2'23"57	2'21"57	2'15"45
400 NL	5'59"39	5'34"86	5'14"68	5'11"55	5'07"56	4'45"49
50 D	37"27	35"68	34"28	33"79	32"97	32"04
100 D	1'21"90	1'18"40	1'14"91	1'13"98	1'13"38	1'10"71
50 B	40"66	39"38	37"43	37"15	36"40	34"33
100 B	1'29"81	1'25"59	1'21"29	1'20"32	1'18"84	1'16"94
50 P	35"02	33"71	31"77	31"04	30"70	29"00
100 P	1'24"16	1'19"10	1'14"15	1'13"25	1'11"93	1'09"40
200 4N	2'54"13	2'45"31	2'41"92	2'39"47	2'37"35	2'34"91